

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Entre d'une part la prestataire Caroline Peterges, ayant son siège social rue du Barrage 46 boîte 1B,

4950 Robertville, Belgique, numéro d'entreprise 0790.148.736

Ci-après « le Prestataire »,

Et d'autre part la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de l'entreprise,

Ci-après « le Client »

Il a été exposé et convenu ce qui suit.

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) visent à déterminer les devoirs et obligations des deux parties dans le cadre des prestations suivantes :

- Séance d'ergonomie et conseil de matériel équestre
- Vente de selles, accessoires et autre matériel équestre qu'il soit personnalisé ou non
- Formations en ergonomie de la selle
- Travaux de modifications sur les selles (reflocage laine principalement)
- Séances de shiatsu équin et pratiques manuelles associées (fasciathérapie, algo-et fangothérapie)
- Conseil et vente de compléments alimentaires à destination des équidés
- Formations en shiatsu équin

Le fait de prendre rendez-vous ou de passer commande implique l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes conditions générales de vente par le client tenu d'en avoir pris connaissance préalablement.

Article 2 : Dispositions générales

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à tous les services, biens et conseils fournis en présentiel ou en ligne. Le prestataire se réserve le droit de modifier les conditions générales de vente à tout moment. Les CGV faisant fois étant celles en application au moment de la commande ou de la prise de rendez-vous. Les CGV sont consultables sur le site Internet du Prestataire à l'adresse suivante : www.carolinepeterges.com

Le Client déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées sans réserve ni condition. Le Client reconnaît avoir bénéficié de conseils éclairés à la suite des informations transmises au Prestataire. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois belges.

Article 3 : Consultations et recommandations matérielles

Les consultations d'ergonomie de la selle et les conseils délivrés par la suite au Client se font sur base des informations délivrées par celui-ci mais également des conditions dans lesquelles les essais montés auront lieu. Le Prestataire ne saurait pas être tenu responsable en cas de problèmes liés à un environnement non favorable à la tenue des essais ou en cas d'erreur d'appréciation liée à des

informations erronées ou non fournies au Prestataire. Le Prestataire est soumis à une obligation de moyen et non de résultats. Les conseils fournis par le Prestataire sont valables dans des conditions similaires à celles rencontrées lors du rendez-vous. Un équidé est un animal vivant dont les conditions physiques et mentales peuvent varier de façon relativement rapide. Le matériel n'est donc aucunement garanti pour une adéquation parfaite tout au long de la vie de votre équidé. Cependant, en cas de changement physique de votre cheval, le matériel vendu répond à des critères d'adaptation et le Prestataire pourra faire le nécessaire pour le réadapter dans la mesure du possible à l'occasion de la prise d'un rendez-vous de contrôle payant.

Dans le cadre des consultations en shiatsu et thérapies manuelles, le Prestataire n'est pas soumis à quelque obligation de résultats mais uniquement à une obligation de moyen. Cela implique de la part du Client de fournir des conditions de travail le plus sécuritaire et adaptées possibles et également les informations nécessaires requises par le Prestataire. Les conseils et compléments alimentaires fournis à la suite d'une séance de shiatsu/thérapie manuelle sont directement liés aux informations fournies par le Client. Le prestataire ne saurait pas être tenu responsable en cas de problèmes liés à des informations non fournies ou erronées.

En cas de séance non décommandée 48h à l'avance, le Prestataire est en droit de réclamer un forfait de 50 € ainsi que la totalité des frais de déplacement.

Article 4 : Prix et frais de déplacement

Les prix en vigueur sont les prix indiqués sur le site web : www.carolinepeterges.com au moment de la prise de rendez-vous pour les séances et ne comprennent pas les frais de déplacement. Les tarifs sont fournis en euros toutes taxes comprises exceptés frais de livraison et de déplacement. En réservant une séance, le Client indique avoir pris connaissance du montant des prestations ainsi que des frais de déplacement. En passant commande, le Client indique son accord par rapport aux tarifs fournis par le Prestataire. Le paiement des séances se fait immédiatement sur place le jour de la séance en liquide ou via application bancaire. Le paiement des articles en stock et des travaux après-vente est dû en totalité à la remise de l'article en liquide ou via application bancaire. La livraison des selles et accessoires personnalisés a lieu uniquement à partir du moment où le Prestataire a reçu le virement de la totalité.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les factures sont payables à la date d'échéance indiquée.

Tout retard de paiement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure soit exigée : · à l'application d'un intérêt compensatoire au taux de 12% l'an à dater de son échéance ; à une indemnité conventionnelle dont le montant est fixé forfaitairement à 10 % des montants impayés, avec un minimum de 50 € et à la prise en charge des frais de la société de recouvrement de créance à laquelle il sera confié.

Toutes les contestations de frais et honoraires doivent être formulées par lettre recommandée dans les 8 jours de la date de facturation. Si aucune contestation ne parvient (à temps) au professionnel, le Client est présumé être d'accord avec les services facturés

Article 5 : Commande de produits

Les commandes de selles sont passées dès réception de l'acompte (30 % du montant total). Par le virement de l'acompte, le Client marque son accord pour la commande comme mentionnée sur la facture d'acompte. Une commande ne peut être annulée du fait de différences entre le produit acheté et sa représentation, à partir du moment où les caractéristiques principales du produit sont conservées.

Dans le cadre d'une annulation d'une commande personnalisée (selle ou accessoires), le Prestataire se réserve le droit de réclamer un montant de 50 % (dans le cas où un acompte n'a pas été perçu ou si l'acompte est insuffisant) afin de couvrir le dédommagement.

Article 6 : Clause de réserve de propriété

Les produits demeurent la propriété du Prestataire jusqu'au complet paiement du prix.

Article 7 : Livraison

La livraison des articles peut se faire en main propre ou via envoi à l'appréciation du Prestataire.

Dans le cas des marchandises expédiées via une société spécialisée dans l'envoi de marchandises, elles le sont avec une assurance ad valorem couvrant la valeur intégrale de la marchandise. Ces frais de port payés, assurance comprise, sont à la charge du Client. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, le Client devra informer le Prestataire sous 24h. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR ou e-mail.

Afin de garantir la meilleure adaptation possible du matériel, des ajustements sont parfois à effectuer dans les 6 semaines suivant la livraison ou le jour de la remise en main propre suivant le type de matériel. Le Client s'engage à prévoir le temps et les dispositions nécessaires à ces ajustements. Dans le cas contraire, le Prestataire ne saurait être tenu responsable d'un défaut d'adaptation.

Le Prestataire rappelle qu'au moment où le Client prend possession physiquement des produits, les risques de perte ou d'endommagement des produits lui sont transférés.

Article 8 : Délai de livraison

Les délais de livraison varient en fonction des produits commandés et sont dépendants des contraintes liées au fournisseur et de l'adresse de livraison indiquée par le Client. Ces délais sont indicatifs et le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable d'un retard de livraison. Les délais de livraison sont indiqués au Client au moment de la commande.

Article 9 : Droit de rétractation et retour de marchandise

Tout produit standard acheté par le Client peut être retourné dans les 7 jours, soit pour un échange par exemple de taille, de couleur, etc. (liste non exhaustive), soit pour un remboursement. Le délai de 7 jours débute le jour où le Client entre en possession du produit. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susmentionné, le Client commence par en informer le Prestataire le plus rapidement possible. Seul le prix TTC du produit acheté est remboursé par le Prestataire, les frais de retour étant à la charge du Client. Le produit retourné est à renvoyer dans son état neuf d'origine, ni utilisé, lavé ou graissé, et complet avec ses emballages, étiquettes, accessoires, notices, ..., de sorte qu'il puisse être re-commercialisé à l'état neuf. L'échange ou le remboursement n'est effectué qu'après vérification du bon état du matériel retourné : tout matériel présentant une trace d'utilisation, de transpiration, de poils ou de saleté est refusé. Dès la réception, le contrôle et la validation du produit, le Prestataire effectue le remboursement au Client dans les 10 jours ouvrables.

Concernant les produits achetés sur l'e-shop : L'annulation gratuite et totale de votre commande est possible dans un délai de 14 jours calendrier à compter de la commande (art. VI.47 à VI.53 CDE) dans le cas d'une commande conclue en ligne à distance.

Attention : ce droit de rétractation ne peut pas être exercé pour les produits commandés en catégories demi-mesure ou sur-mesure, ou partiellement ou complètement personnalisables (la personnalisation reprend tout ce qui sort du contexte standard : taille, couleur, ... liste non exhaustive). Selon le produit

et la marque commandés, il s'agit d'office de sur-mesure. Toute commande de selle entre d'office dans le cadre d'une commande sur-mesure.

Article 10 : Garanties

Les garanties touchant aux produits dépendent exclusivement des fabricants. Le prestataire est considéré comme intermédiaire entre vous et le fabricant et ne peut être tenu pour responsable. Les selles bénéficient d'une garantie constructeur dont la durée varie selon le fabricant. En cas de problème, l'envoi de la selle au fabricant ou au Prestataire dans le but de faire fonctionner la garantie est dû par le client. Il en est de même pour les frais de retour.

Article 11 : Protection des données personnelles

Il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande de services et/ou de produits et à l'établissement des factures. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur, d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

Article 12 : Responsabilité du cheval

Lors de tout rendez-vous entre le Prestataire et le Client, le Client reste le seul responsable de son cheval et du comportement de celui-ci. Par l'acceptation du rendez-vous, le Client confirme qu'il est valablement assuré pour faire manipuler son cheval par un tiers, entre autres le Prestataire. En cas de dommage physiques ou matériel, le Client est considéré comme responsable des dégâts engendrés par son cheval.

Si le Prestataire juge le comportement du cheval dangereux, il se réserve le droit de mettre un terme à la séance et celle-ci sera due dans son intégralité.

Article 13 : Force majeure

L'exécution des obligations du Prestataire au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le Prestataire avisera le Client de la survenance d'un tel évènement dès que possible.

Article 14 : Nullité et modification du contrat

Si l'une des clauses des présentes CGV était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres clauses qui demeureront en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des deux parties.

Article 15 : Réclamation, litiges et droit applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes CGV sont interprétées et exécutées conformément à la loi belge.

En cas de litige, le Client contactera en priorité le Prestataire pour expliquer la situation et tenter de résoudre le différend à l'amiable. En toute situation, les dédommagements exigés ne pourraient dépasser le seul remboursement de la valeur des produits mis en cause.

En cas de litiges, la compétence est attribuée au tribunal de Verviers, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

En cas de litige concernant un achat sur l'e-shop, le Client peut se rendre sur la plateforme : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.consumer.rights>

Version du 17 juin 2024